

21.02.2002 - 16:19 Uhr

Prix des cigarettes: le Conseil fédéral sacrifie la santé publique

Lausanne (ots) -

Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a décidé de relever, dans un premier temps, le prix du paquet de cigarettes de 10 centimes seulement. Parallèlement, il a renoncé à la création d'un fonds de prévention. Ce faisant, le Conseil fédéral a une fois encore sacrifié la santé publique sur l'autel de l'économie. L'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), épaulé par plusieurs organismes de promotion de la santé, avait plaidé pour une hausse du prix du paquet de cigarettes à 5 fr. 60 afin de produire un effet dissuasif sur les jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à fumer, avec les conséquences dramatiques que l'on sait: en Suisse, 8000 personnes meurent chaque année des suites du tabagisme. Par ailleurs, nombreuses sont les études qui ont établi qu'une prévention efficace passait par le porte-monnaie. Le net renchérissement des prix préconisé par les milieux antitabac aurait en outre eu des conséquences positives sur les recettes de l'AVS et, contrairement aux dires du Conseil fédéral, cette politique n'aurait pas encouragé la contrebande et le marché noir, les différences de prix avec les pays voisins étant minimales. Le Conseil fédéral a refusé de financer un fonds de prévention sous prétexte qu'une telle démarche impliquerait une révision de la Constitution. Il a ainsi clairement montré où il plaçait ses intérêts: depuis des années, il verse des subventions considérables à la culture du tabac, reléguant la santé publique au rang de laissée-pour-compte.

Contact:

(ISPA) Institut suisse de prévention
de l'alcoolisme et autres toxicomanies
Janine Messerli
Responsable des médias
Tél. +41/21/321'29'74

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100014842> abgerufen werden.